



Combat homérique
Dans *L'Iliade*, le poète met à l'honneur le duel en armes. Ici, Achille et Hector à la lutte lors de la guerre de Troie. Toile attribuée à Rubens (1577-1640).

Le passé au fil de l'épée

Décrit par Homère, pratiqué lors des jeux Olympiques puis transformé en joute sanglante dans l'ancienne Rome, le combat singulier connaît son âge d'or durant la féodalité et la Renaissance, avant de devenir un fléau condamné par le pouvoir royal. PAR JULIEN WILMART

Le combat singulier entre deux adversaires est une tradition qui remonte à l'Antiquité grecque. L'une des premières traces se trouve chez Homère, qui, dans *L'Iliade*, parle d'hoplomachie [«combat en armes», le pendant des combats à mains nues] pour désigner un combat entre le roi d'Argos, Diomède, et Ajax le Grand, roi mythologique de Salamine. Dès

lors, l'hoplomachie devient un sport pratiqué par les Grecs au VIII^e siècle av. J.-C. et intègre les premiers jeux Olympiques. Lourdemment armés et cuirassés, tels des hoplites, les athlètes s'affrontent en pratiquant les premières formes d'escrime.

Cette dernière connaît alors un succès grandissant dans le monde grec, puis chez les Romains: les jeux Olympiques sont remplacés par les jeux du

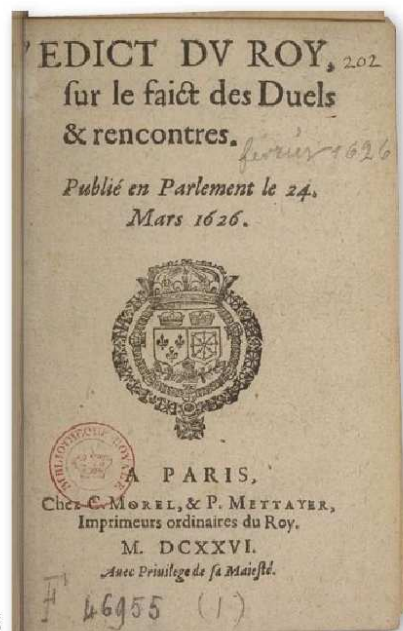
cirque, et l'hoplomachie par les combats de gladiateurs, plus violents et cruels. L'escrime gagne le domaine militaire: au VI^e siècle av. J.-C., les légionnaires s'entraînent à l'*armatura*, une pratique qui contribue à en faire de redoutables soldats. S'estompant progressivement avec la chute de l'Empire romain, les duels reviennent à la mode à l'époque médiévale.

La guerre en temps de paix

L'escrime et la maîtrise des armes blanches continuent d'être pratiquées et deviennent même l'une des conditions pour intégrer l'élite de la société: la chevalerie. Combat singulier et chevalerie trouvent alors un terrain d'entente au nom de considérations dictées par la gloire et l'hon-

neur: les tournois voient alors le jour au XI^e siècle. Largement mis en scène, codifiés et arbitrés, ces jeux guerriers mêlent différentes épreuves (joute à cheval, duel à pied à l'épée, à la hache ou à la masse), donnant l'occasion aux chevaliers de jouer à la guerre en temps de paix. Les tournois atteignent leur apogée au XV^e siècle et déclinent radicalement après celui de 1559 au cours duquel Henri II est mortellement blessé.

Au Moyen Âge, le duel se pare aussi d'une nouvelle dimension, consistant à régler un différend personnel. Apparaît le duel judiciaire, plus solennel et lourd de conséquences puisque placé sous le signe de la justice divine. Constituant l'une des variantes de l'ordalie, il s'apparente à un procès dont Dieu est le juge qui définit, par la victoire de l'un et la défaite de l'autre, l'innocence et la culpabilité des adversaires. Selon les règles, l'accusateur jette son gant à l'accusé, qui le ramasse, signifiant ainsi qu'il accepte le duel à mort. Cette pratique s'estompée à partir du XIV^e siècle (*lire p. 46*), mais le duel entre gentilshommes d'honneur de l'époque moderne trouve son origine dans le duel judiciaire. Mus par le souvenir magnifié de leurs ancêtres chevaliers, les nobles



Raison garder Afin de lutter contre la multiplication des duels, qui déciment l'élite du royaume, Louis XIII les déclare illégaux par un édit publié au Parlement le 14 mars 1626. BNF.

Droit-fil L'épée (et, ici, une dague) figure parmi les attributs de tout bon gentilhomme au Moyen Âge. Musée de l'Armée, Paris (7^e).

recourent au duel pour régler des différends aux causes souvent futiles. Cette habitude va de pair avec la maîtrise de plus en plus technique de l'escrime depuis la Renaissance.

Une saignée dans la noblesse

Le duel à l'épée est considéré comme le combat par excellence pour un gentilhomme. Corneille n'écrit-il pas dans *Le Cid*: «À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire»? Tout est là: gloire et honneur. Dès lors, tout bon gentilhomme se doit de manier l'épée avec adresse. Se laissant aller à leur passion liée à leur honneur chatouilleux, les gentilshommes se provoquent en duel pour résoudre un différend et laver leur honneur – tout en se respectant mutuellement: le point d'honneur apparaît comme le seul moyen d'aplanir les tensions. Le duel représente toutefois une saignée dans la noblesse, tant les jeunes s'y adonnent pour un oui ou pour un non. Devenu un fléau et face à l'impossibilité de l'encadrer, un édit de Louis XIII, qui punit de mort les contrevenants, le déclare illégal en 1626 (*lire p. 50*). Les duels s'estompent au cours du Grand Siècle. Ils reviennent à la mode au XVIII^e siècle, mais dans une dimension de plus en plus tournée vers le spectacle et le divertissement, renouant ainsi avec leur origine première... ▢



Pour les gueux et les « sang bleu » !

En théorie, l'épée est l'objet de distinction nobiliaire par excellence, mais les duels touchent en réalité l'ensemble de la société, et il n'est pas rare de voir des soldats roturiers croiser le fer. Car, en dehors des gentilshommes, les duels touchent davantage le monde militaire que la société civile: en raison de leur métier, les soldats maîtrisent en effet les armes et s'avèrent bien souvent des sujets particulièrement belliqueux. À Paris, les combats entre soldats du régiment des gardes françaises sont ainsi nombreux, tout autant qu'à l'écart des tentes de l'armée en campagne. Mis à part leur condition sociale, rien ne distingue vraiment les duels entre gentilshommes de ceux entre roturiers: les motifs, souvent bien légers, reposent sur une hypersusceptibilité, pour les premiers sur des questions liées à l'honneur, pour les seconds sur des différends liés au jeu, au vin ou aux filles. Au-delà de ces raisons (en se gardant toutefois de tomber dans le manichéisme), le résultat est cependant le même: un combat singulier à l'épée entre deux adversaires. Pour la noblesse, il s'agit d'un moyen d'accroître sa gloire; pour la roture, d'un expédient pour régler une querelle par la violence. J. W.